

Délégation départementale d'Eure-et-Loir

Pôle santé publique et environnementale Unité eaux potable et de loisirs

Préfecture d'Eure-et-Loir



Contrôle sanitaire des EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Destinataire(s)

MADAME LE MAIRE - MAIRIE DE ST LUPERCE

Affaire suivie par : MURIEL RIVET - 02 38 77 33 76 -Fax : 02 37 36 29 93

résultats à afficher en mairie

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé, dans le cadre du contrôle sanitaire, sur l'unité de gestion de :

ST LUPERCE

Prélèvement	00101933	Commune	SAINT-LUPERCE		
Unité de gestion	0314 ST LUPERCE	Prélevé le :	mercredi 09 janvier 2019 à 09h26		
Installation	UDI 001276 ST LUPERCE	par:	SYLVAIN SAUBUSSE		
Point de surveillance	P 0000002657 LE BOURG	Type visite :	D1		
Localisation exacte	MAIRIE				

Mesures de terrain	Ré	sultats	Limites of inférieure	de qualité supérieure	Référence inférieure	s de qualité supérieure
Température de l'eau pH Chlore libre Chlore total	8.7 7,2 0.08 0.10	°C unité pH mg(Cl2)/L mg(Cl2)/L			6,50	25.00 9,00

Analyses laboratoire

Analyse effectuée par : LAB	ORATOIRE SANTE ENVIRONNI	EMENT HYGIENE DE	ELYON (CARSO-LSEHL)	6901	
Type del'analyse : 28D1	Code SISE de l'analyse : 00107957		Référence laboratoire : LSE1901-2186		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUE	S				
Aspect (qualitatif) Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET SANS OBJET			
Odeur (gualitatif) Saveur (gualitatif) Turbidité néphélométrique NFU	0 0 0,29	SANS OBJET SANS OBJET NFU			2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES	•				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h Bact. aér. revivifiables à 36°-44h Bactéries coliformes /100ml-MS Entérocoques /100ml-MS Escherichia coli /100ml - MF	<1 <1 <1 <1 <1	n/mL n/mL n/(100mL) n/(100mL) n/(100mL)	0		0
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE		II/(IOOIIIL)	l U		
pH	7,21	unité pH		6,50	9,00
MINERALISATION	·		•		
Conductivité à 25°C PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES	460	μS/cm		200.00	1100.00
Ammonium (en NH4) Nitrates (en NO3)	0.07 35,4	mg/L mg/L	50,00		0.10

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00101933)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Chartres, le 25 janvier 2019

P/la Préfète, P/ le délégué départemental, le responsable de l'unité eaux potable et de loisirs

signé :

Baptiste GROFF